

Urbanisme : un développement cohérent



La procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) initiée par la précédente équipe municipale restera définitivement sans suite. Elaborée sans tenir compte des préoccupations des Beauchampois, elle générait des inégalités entre quartiers. De plus, elle allait à l'encontre d'exigences supra-communales telles que le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France. Ce dernier impose un seuil de croissance urbaine autour des gares.

▼ Contenu

Pour préserver le cadre de vie et renforcer l'attractivité de la ville, il convient de repartir sur des bases saines en :

- Disposant de la lisibilité nécessaire pour construire un projet cohérent : c'est l'objet de l'étude urbaine qui vient d'être lancée.
- Refondant le PLU actuel selon des règles conformes au projet de développement défini avec les Beauchampois.

Pour piloter l'étude urbaine et la procédure du nouveau PLU, la ville vient de recruter un urbaniste. Elle s'est dotée de conseils de quartiers pour associer étroitement les Beauchampois aux discussions. Les Beauchampois avec l'appui des experts en urbanisme, en architecture et en environnement, dessineront le Beauchamp de demain.

► Contact